



Tasie'Mag - n° 7

Bulletin d'Informations Municipales n°352

EDITO - PAGE 02

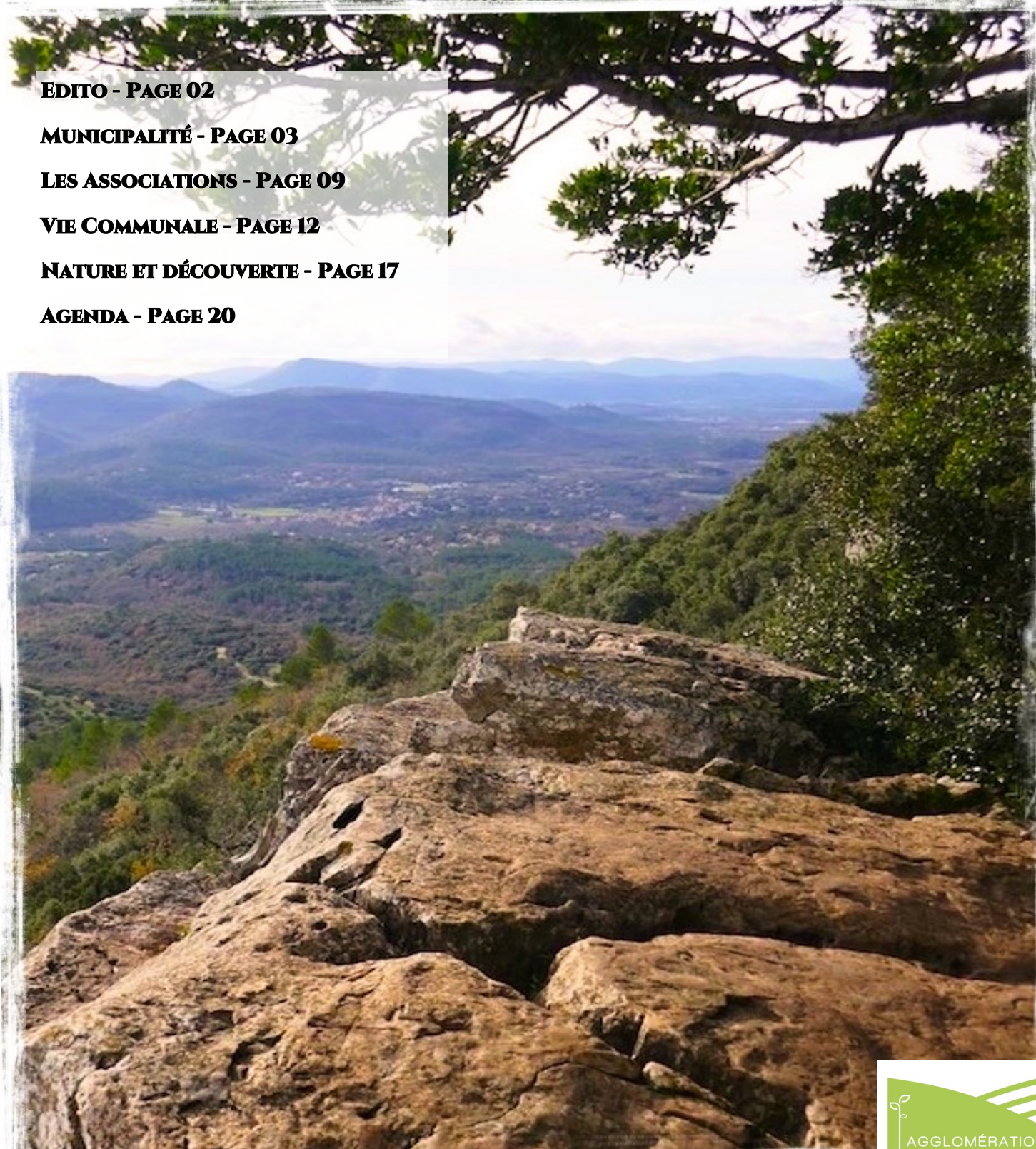
MUNICIPALITÉ - PAGE 03

LES ASSOCIATIONS - PAGE 09

VIE COMMUNALE - PAGE 12

NATURE ET DÉCOUVERTE - PAGE 17

AGENDA - PAGE 20





EDITO



Anastasiennes, Anastasiens,

Une crise s'éloigne mais une autre pointe, aussi tragique et lourde de conséquences pour notre avenir. Cette guerre aux portes de nos frontières, si terrible pour les populations martyres d'UKRAINE, aura inévitablement et a déjà des impacts directs sur notre quotidien.

Pour nos communes comme pour vos foyers, les coûts de fonctionnement vont exploser. A SAINTE ANASTASIE nous continuerons nos efforts d'économie sur certains postes budgétaires afin de pouvoir poursuivre les investissements nécessaires au quotidien de tous et en privilégiant cette année plusieurs aménagements urbains destinés aux plus jeunes (réfection cour maternelle et parc à jeux).

Je profite aussi de cet édito pour une fois de plus rappeler les règles élémentaires de civisme et de respect que nous souhaiterions voire enfin être appliquées et plus encore en cette période propice au repos et à la tranquillité :

- La vitesse sur les chemins est limitée à 30 km /H. Qu'est-ce qu'une vie ou un accident pour gagner quelques secondes
- L'usage de machines doit respecter des horaires d'utilisation surtout en week-end
- Les containers à ordures ménagères et leurs abords ne sont pas des déchetteries. Les services techniques de la commune passent un temps considérable à évacuer les dépôts sauvages. Ce temps perdu pourrait être consacré à d'autres travaux qui prennent de fait régulièrement du retard.
- Les aboiements de chiens sont source de conflit de voisinage et les déjections qui jonchent les rues donnent une image pitoyable de la commune.
- Le stationnement qui devient de plus en plus anarchique, alors que de nombreux parkings ceinturent le village.

Tout serait tellement plus beau, plus simple et plus facile si.....
Mais je sais avec des « si », on pourrait refaire le monde et éviter les guerres !!!!!
Bon été à tous.

Respectueusement,

Le Maire
Olivier HOFFMANN



Décès

- RUGGERI veuve VIRGONE Carmela survenu le 10/03/2022
- RUSSELL Robin survenu le 16/03/2022
- ROSSI Lucas survenu le 20/04/2022
- Gérard NAGEL survenu le 09/05/2022
- Pierre DETHON survenu le 10/05/2022



Mariages / PACS



Néant

Naissances

- VINCENT Maé né le 07/02/2022
- ALBERTI Florian né le 02/04/2022
- IVARS MARANCA Laly née le 14/04/2022
- HEURTIER Aronn né le 26/04/2022
- CHANCELIER TROSCZYNSKI Célia née le 27/04/2022



Mairie

33, Rue Notre Dame
83136 Sainte Anastasie sur Issole
s.anastasie@orange.fr

Lundi/Mardi/Judi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 -12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT- 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Etat civil

Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

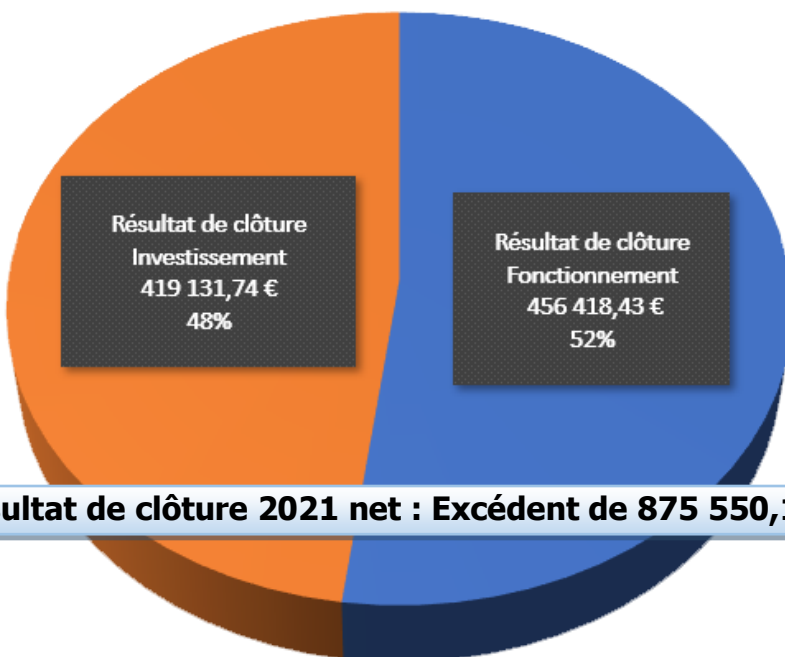
M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux



Compte Administratif 2021



Résultat de clôture 2021 net : Excédent de 875 550,17 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

Maintien des taux votés en 2021 pour 2022

Foncier Bâti 36,69 %

Foncier non Bâti 91,59 %



**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 08
AVRIL 2022**

Vendredi 8 avril le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Provence Verte 2022 a été voté. Parmi les points à l'ordre du jour, « Le Taux 2022 de la TEOM ».

Toutes les communes sont impactées et notre commune passe de 13% à 14,50 %.

Une augmentation constante, expliquée ci-dessous :

<https://www.caprovenceverte.fr/.../10/TEOM-VERSION-WEB.pdf>



CONVENTION AVEC LE CDG83

S'inscrivant dans le cadre de la grande cause de l'égalité entre les femmes et les hommes, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a intégré un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans le statut général des fonctionnaires, en créant l'article 6 quater A dans la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Le décret 2020-256 du 13 mars 2020 en précise les modalités de mise en œuvre.

Ainsi, les administrations, collectivités et établissements publics mettent en place un dispositif de signalement ayant pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement et de soutien des victimes et de traitement des faits signalés.



Ordre du jour et délibérations complètes disponibles sur la borne tactile extérieure à la mairie et sur le site web de la commune.





M. Frédéric TOUSSAINT - Maire Adjoint Délégué à l'Urbanisme et Environnement

Trop de construction ! Les uns sur les autres !

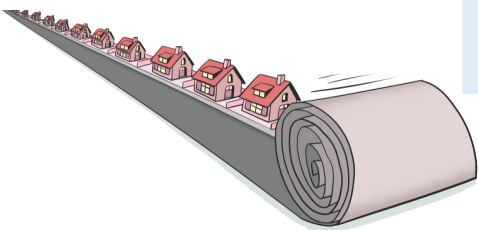
Nombreux d'entre vous en font la remarque et c'est incontestable. A cela nous ne pouvons que dire OUI. Mais ne vous méprenez pas.

L'aspect commercial l'emporte bien souvent sur le bon sens. Tous ces acteurs vous délivrant un produit « clés en main » ne peuvent certainement pas s'inscrire comme défenseur de la planète, se gardent bien de certaines informations, et par la suite, ne se soucient guère des tensions sociales qui en résultent.

Les grands discours sur la protection de l'environnement vont à l'encontre de ce que l'état donne possible de faire en matière d'urbanisme. Beaucoup en abusent.

Si la commune dispose encore à ce jour de l'autorité suffisante, elle ne peut malheureusement lutter si tous les aspects réglementaires sont tenus.

Nous maîtrisons donc ce qu'il est possible dans le respect des lois, mais contraints à une appétence de plus en plus grandissante.



Révision allégée du PLU



Pour le projet communal de maison multifonctionnelle « Centre de Vie », une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme est lancée.

La création d'une zone UF spécifiquement dédiée aux équipements publics sur l'ensemble des propriétés communales des Ferrages, incluant la parcelle du projet, les parkings et le parvis mairie est proposée.

Dans un même temps seront intégrées dans le règlement les lois successives en matière d'urbanisme depuis 2014 (LAAF 2015, MACRON 2015, ELAN 2018,...).

Une prise en compte dans le PLU avec la suppression de tous les sous-zonages i1 / i2 faisant référence aux aléas inondation basés sur l'atlas des zones inondables (PLU approuvé), en y substituant une superposition du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI).

La suppression de tous les zonages Ah et Nh, avec un reclassement en zone agricole (A) ou naturelle (N) et des dispositions réglementaires permettant

les extensions des constructions d'habitation existantes (ce qui n'avait pas pu se faire en 2014 faute de cadre juridique approprié) en y incluant un régime juridique pour les annexes.

Comme de très nombreuses communes en s'inscrivant dans un cadre de protection environnementale et social, une volonté d'aérer davantage l'espace entre futurs acquéreurs est également à l'étude.

Le projet de délibération de révision allégée du PLU sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Une réunion publique aura lieu le 22 juin à 18h00, salle polyvalente. Suivra le lancement d'une enquête publique.

Toutes échéances approximatives,

- Juillet 2022 - Enquête publique
- Août/Septembre - remise du rapport du commissaire enquêteur.
- Octobre 2022 - Approbation de la révision.

Rappel : Dématérialisation des demandes d'autorisations d'Urbanisme

Connectez-vous sur : <https://guichetunique.geosphere.fr/provence-verte>

Plus d'informations : <http://www.var.gouv.fr/dematérialisation-ads-a9344.html>

Le dépôt papier et l'envoi postal restent toujours possibles.

Service urbanisme - 04 94 69 64 49

PLU communal : <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/presentation-du-service>

Nouveaux formulaires Cerfas depuis le 1er janvier 2022 : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>





M. Marc RAYNOUARD - 5eme Adjoint
Délégué aux Réseaux et Travaux



La sécurisation du CD15 à l'entrée du village est achevée ainsi que l'aménagement du parvis du cimetière. Les jardinières devant le mur SUD du cimetière vont être revégétalisées. Les garde-corps sont en rupture de stock chez le fournisseur et seront installés dès réception. La pose d'une caméra de vidéosurveillance est aussi à l'étude.

Actuellement l'opérateur Orange a mandaté plusieurs entreprises prestataires pour remplacer des poteaux en bois dangereux et défectueux sur l'ensemble du territoire du village, par des poteaux métalliques. Quant à la pose de la fibre optique, celle-ci est en cours de finalisation dans la commune.

Pour l'année 2022 la réfection de certains chemins est programmée, notamment la continuation de chemin de Gueirol, les Oustau Routs et chemin des Souquettes.

Les travaux de réfection de l'église se terminent d'ici peu, le tableau de Sainte Anastasie revient de restauration, Mme Bonnard a terminé la fresque dans la nef, l'autel est posé ainsi que les statues et l'ambon. Nous remercions M. Gérard Hernandez de sa contribution dans les travaux de ferronnerie, Mme Sandrine Lurembum pour la remise en état des vitraux et l'entreprise Viard pour la rénovation électrique.

Les travaux se poursuivent avec la fondation des Apprentis d'Auteuil qui est en charge de la reconstructions « des remparts » autour de l'église, ainsi que la création d'un parvis et les rejointements des façades Sud et Est.

Retrouver les pierres d'antan ...



Sainte Anastasie (Var) L'Église et coin de la Grande rue



Ravalement des façades de la cave coopérative...



Projet de création jardin ancienne école...



Rénovation de la cour de l'école maternelle...





Mme Martine MORIN - 2eme Adjointe
Déléguee aux C.C.A.S., Tourisme et Patrimoine



LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



<p>VICTIME OU TEOIN Appelez Police Secours 17 Ou signalez en ligne Service-public.fr/cmi</p>	<p>BESOIN D'UNE ECOUTE Appelez le 3919 Du lundi au samedi de 9h à 17h</p>
<p>BESOIN D'UNE MISE A L'ABRI Téléphonez au SIAO 115</p>	<p>VOUS NE POUVEZ PAS PARLER Envoyez un SMS 114 Nom, prénom, adresse postale et répondre aux questions</p>

Le lundi 7 mars, la Mairie et le CCAS, en collaboration avec la PROVENCE VERTE, ont organisé une collecte.

Un grand MERCI aux habitants de SAINTE ANASTASIE qui se sont spontanément mobilisés pour venir en aide à l'UKRAINE.

Les membres du CCAS et quelques volontaires ont trié les dons et les ont mis dans des cartons. Les employés du service technique de la Commune ont acheminé un camion de colis à BRIGNOLES, centre de collecte de LA PROVENCE VERTE.

Nous remercions également Mme Chaillan Viktoriia qui a traduit en Ukrainien le contenu des cartons.

Permanence de l'assistante sociale en Mairie

Mme D.HARMAND

4^{ème} mardi matin de chaque mois

Prendre RDV au 04 83 95 42 30

Vous pouvez également appeler l'association d'aide aux victimes du Var
au 04 98 00 46 80 - Tous les jours de la semaine de 9h00 à 17h00

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Des subventions de 60% à 85% du montant des travaux peuvent être attribuées (sous conditions), pour améliorer votre logement.

Vous êtes peut-être éligible ?

Une équipe de professionnels de l'habitat est mise à votre disposition, **GRATUITEMENT.**

Pour tout renseignement, contactez :

SOLIHA VAR

Tél : 04 94 22 65 85

Mail : accueil.var@solihavar.fr

La Mairie où se situe le bien.



CHANTIER DU PERREMENGUIER - DU 09 AU 13 MAI

Dans le cadre de sa politique de réhabilitation du patrimoine, la municipalité de Sainte Anastasie sur Issole, avec l'aide de l'Association « Si Tasia m'était conté » a ouvert un deuxième chantier de restauration du site.

Alain BOUVARD, murailleur formateur a participé à ce chantier.

Un apier existant a été recréé, mettant en valeur un savoir faire ancestral. Deux ruches en liège ont été installées.

Le travail de restauration des restanques se poursuit également.

Une visite du site partiellement restauré est prévue lors de journées du patrimoine, en septembre prochain.





Mme Audrey RAMPIN – 4eme Adjointe
Déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse



À l'approche de l'été, la saison 2021/2022 des spectacles culturels mensuels arrive à sa fin.

Après une année moins compliquée, nous avons pu enfin profiter de spectacles drôles, enrichissants et variés. Certains nous ont fait voyager, d'autres nous ont plongé dans des univers épiques ou magiques, et enfin d'autres nous ont ramené avec joie dans les années 80.

Le service culturel vous attend dès la rentrée en septembre pour une nouvelle saison 2022/2023 pleine de surprises.

La culture ne s'arrête pas pour autant, elle se poursuit tout l'été avec les expositions programmées à l'Espace culturel « Albert Garnier ».



Je tiens à remercier chaque personne qui a apporté sa participation à la collecte du conseil des jeunes pour le vide grenier, que vous nous ayez donné un jouet ou un livre ou que vous en ayez acheté. Grâce à vous nous avons pu reverser les bénéfices pour les enfants dans les hôpitaux et leur avons apporté du bonheur !.

J'espère que vous serez aussi nombreux à participer pour notre prochaine action.

Merçi encore,

Eulalie Manas, Présidente du conseil des jeunes.

A retenir dès à présent...



Les soirées culturelles



SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
20H30 - SALLE POLYVALENTE

« UNE YBRI MAGICIENNE »
« GÉNIAL »
« BUFFANT »
« ORIGINAL ET DYNAMIQUE »
« INCROYABLE LE PUBLIC »

Zatanna

Mentalisme et illusion de la magie

SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

SEPTEMBRE

Comédie de Pierre Palmade & Christophe Duthuron

FUGUEUSES

VALÉRIE MAILHO
SYLVIE REMY

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022
20H30 - SALLE POLYVALENTE
ENTRÉE GRATUITE

LES CLQUES ET MES CLQUES
SERVICE CULTUREL

OCTOBRE

spectacle interactif
où les spectateurs participent !

Les Contes de mon moulin

Alphonse Daudet

26 Novembre 2022
20h30

SALLE POLYVALENTE
Sainte-Anastasia sur-Issole

1 COMÉDIEN
1 MUSICIEN

ENTRÉE GRATUITE

Service Culturel 06 82 77 19 99
Mairie 04 94 69 64 40

NOVEMBRE



Sports & Associations



M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3eme Adjoint
Délégué aux Sports et Associations

La nouvelle saison estivale arrive...

Bon repos à toutes et à tous et je vous donne rendez-vous le samedi 03 septembre pour le forum des associations.

En attendant profitez du bel été qui s'annonce.



La Passerelle du Val d'Issole vous accueille cet été.

- Elaboration de projets - Co-construits par les habitants et les professionnels;
- Accueillir, Ecouter, Informer, Orienter;
- Permettre à tous de participer à l'animation collective du territoire en mobilisant toutes ses ressources...

Accueil et Informations - 04 94 69 78 23

7, Avenue de Provence - 83136 NÉOULES

www.cscvaldissole.fr - lpvi.accueil@orange.fr

Le Centre est ouvert tous les jours sauf exception de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



L'association "Le Repaire des Couturières" a débuté son activité mi-avril au local de la gare.

L'objet de l'association est la pratique de la couture. Les adhérentes déjà inscrites viennent pour y échanger des idées et des conseils dans une ambiance conviviale et bienveillante.

En attendant de nous voir au prochain Forum des associations, vous pouvez venir nous rencontrer les vendredis de 14h30 à 17h30.

Sophie Boulaud, Présidente, et Anna Detrie, Vice-présidente



COOP'ART

Nous remercions Monsieur le Maire et le personnel communal pour avoir permis la remise en état du local situé sous « l'Espace culturel Albert Garnier ».

Coop'Art a pour mission la promotion et le développement de l'art contemporain pour la commune. Elle pourra aussi initier aux arts plastiques les petits et les grands.

Pour ce faire, elle se fixe comme objectif de permettre l'accès à des activités artistiques et culturelles en proposant des ateliers de linogravure (1 mercredi/mois pour les enfants et 1 samedi/mois pour les adultes).

A l'issue de nos rencontres, des supports artistiques seront mis à disposition pour consultation et débat sur les sujets évoqués.

Ayant aussi la possibilité d'utiliser le minibus communal, différentes visites d'expositions seront programmées les mercredis ou les

samedis.

Afin de s'adapter à chacun, le calendrier vous sera communiqué ultérieurement.

Les associations du village qui le souhaiteraient, pourraient nous rejoindre pour participer aux différentes actions que nous proposerons.

Le Président Michel POTIER

Pour tout renseignement, vous adresser à :

Caroline TRIPHONOFF

triphonoff.jackie@orange.fr



L'association « Jeuxmelev » organise des ateliers mémoire tous les lundis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

Si cela vous intéresse veuillez contacter Mme Francine CLERC au 06 13 97 64 25.



Karaoké du 12 mars 2022 :

Pour une première nous n'avons rassemblé que 23 personnes mais l'envie et la qualité étaient au rendez-vous. C'est dans une bonne ambiance, et en enchaînant les chansons que celui-ci s'est déroulé jusqu'à tard dans la nuit. Nous en programmerons d'autres et à bientôt.

Vide Greniers du 18 avril 2022 :

Le Vide-Greniers du lundi de Pâques à rassemblé pas moins de 92 exposants, le soleil était présent et les chineurs aussi. Vous avez largement contribué à la réussite de cette journée, nous vous donnons rendez-vous pour le prochain prévu le dimanche 11 septembre 2022, place de la Gare.



Chasse aux trésors du 15 mai :

L'inauguration de l'église (en travaux) plusieurs fois reportée a été fixée à la date du 15 mai 2022. De ce fait, la chasse aux trésors prévue ce même jour par le comité des fêtes « FestiTasie » est reportée à une date ultérieure non définie.

FestiTasie - CF.



L'association a eu le plaisir d'accueillir deux adhérents de plus à l'atelier adultes animé par Sylvie – contact : 06 79 28 55 66.

L'atelier créatif du 13 avril 2022 proposé aux enfants a eu un fort succès ; Ils étaient au nombre de 16 très assidus et heureux de réaliser des peintures dont le thème était la mer.

Pour la poursuite des cours, à la rentrée de Septembre, les parents des enfants intéressés pourront s'adresser soit à Carole au 06 65 44 97 48 ou à Chantal au 06 87 50 94 09.

Ces ateliers créatifs pour enfants sont proposés le mercredi après-midi de 14 H à 15 H 30 rue Raynouard, animés par Carole.

Par ailleurs, nous avons exposé quelques-unes de nos toiles au Château de l'Aumerade à Pierrefeu - route de Puget-Ville où vous pourrez les admirer du 3 au 31 mai 2022 sauf les lundis.

La foire aux croûtes se déroulera durant la journée du lundi de pentecôte 6 juin 2022 au Pré de La Font.

Au plaisir de vous accueillir nombreux ce jour-là.

Chantal Souchet

Présidente



Avant de s'égayer pour aller chanter tout l'été les Gigales vont tenir leur Conseil d'Administration le **15 juin 2022 à partir de 11h au local** – rue A. Daudet

Ce conseil sera suivi d'un déjeuner champêtre avec animation musicale offert aux membres de l'association soit dans le jardin du local ou au Pré de la Font. En cas de mauvais temps un repli sur la salle polyvalente est envisagé.

Bel et bon été à tous.



La saison 2021-2022 touche à sa fin et c'est avec plaisir que nous avons pu mener une saison complète malgré un contexte sanitaire incertain.

De beaux projets ont pu se concrétiser notamment celui de l'entente avec le Club de Besse sur Issole. Celle-ci a permis que nos jeunes licenciés puissent avoir des équipes au sein desquelles jouer, progresser et se faire plaisir. Ainsi cette saison, notre entente a permis d'engager en championnat départemental les catégories U10, U11, U12 et U13.

Egalement grâce à la municipalité, nous avons pu mettre en place une formation pour nos entraîneurs pour l'encadrement des catégories U8-U9 et U10-U11. Alternant théorie et pratique, nos éducateurs ont fait preuve d'engagement, de rigueur et ont pris du plaisir auprès des formateurs.

Temps d'échanges, cette formation nous a ainsi permis de rencontrer d'autres éducateurs des villages alentours et des départements voisins.

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour remercier à nouveau tous les bénévoles (parents, entraîneurs, dirigeants) qui se sont mobilisés durant cette saison. L'engagement et l'implication de chacun ont permis que cette saison reparte sur une belle dynamique.

Maintenant place à la nouvelle saison 2022-2023 qui accueillera les catégories suivantes :

- bourgeons (enfants ayant 4 ans),
- U6/U7 (enfants ayant 5 et 6 ans),
- U8/U9 (enfants ayant 7 et 8 ans),
- U10 (enfants ayant 9 ans)
- U11 (enfants ayant 10 ans)
- U12 (enfants ayant 11 ans)
- U13 (enfants ayant 12 ans)
- U14 (enfants ayant 13 ans)

Les équipes loisirs : Le Foot en Marchant et les Vétérans

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à nos portes ouvertes du 18 Mai au 8 Juin durant lesquelles vos enfants pourront participer à nos entraînements. (*Jours, heures et lieu, sur notre page Facebook*)

Le FC Ste-Anastasia sera bien sûr également présent au forum des associations à la rentrée de Septembre pour les inscriptions.

Retrouvez également toute l'actualité du club sur notre page Facebook : [FC Sainte Anastasia](#).

A bientôt.



Pour le FC Ste Anastasia
La Présidente



DANSE TASIE' FORCAL

Notre jeune couple de danseurs, Corentin et Faustine, âgés de 8 et 10 ans, a été remarqué et a obtenu de très bons résultats, lors des derniers championnats de France, à Mulhouse, le 23 Avril 2022.

Dans leur catégorie, en danse latine, ils terminent en finale, à la 5ème place, parmi les meilleurs couples Français.

Nous sommes particulièrement ravis de leurs performances, qui mettent ainsi à l'honneur, dans le domaine de la danse sportive, notre commune.

Il est possible de les retrouver, ainsi que tous nos autres élèves, lors du prochain gala de danse, organisé à La

croisée des arts à St Maximin-la-Ste-Baume, le dimanche 22 Mai 2022.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter via notre site Internet : www.dansetasieforcal.fr, ou au numéro suivant: 06.78.34.34.54

JUSTINE REYNAUD

Professeur de Danse

06.78.34.34.54

Justine.reynaud@hotmail.com





L'association vous a accueilli pour le loto annuel en février, malgré le pass sanitaire encore en vigueur, beaucoup de joueur ont tenté de gagner le gros lot du soir.

Pour le carnaval, qui a eu lieu le samedi 19 mars, le beau temps était avec nous pour le défilé dans les rues du village, ainsi que l'embrasement de caramantran.

Le goûter offert par l'association a fait le régal des enfants.

La fête du printemps du samedi 30 avril, a réuni au Pré de la Font, pas mal d'enfants autour des ateliers créatifs, plantation, ainsi que les balades à poneys et d'ânes, sans oublier les lapins géants et les abeilles.

Nous sommes en train d'organiser la kermesse en lien avec l'école. La date reste à venir. Nous vous la communiquerons rapidement.

En vous remerciant de nous soutenir et de faire perdurer l'association.

C'est toujours un plaisir de voir la joie des enfants présents.

Le bureau de L'APESA

Suivez nous sur [Facebook: parents de tasié \(APESA\)](#) pour être au courant des manifestations que l'on organise.



**LA CHORALE CHANT ET AMITIÉ ET L'HARMONIE
DU VAL D'ISSOLE VOUS PROPOSENT**

CONCERT D'ÉTÉ - SALLE POLYVALENTE

Dimanche 26 juin 2022 - 17h00



**ENTRÉE
LIBRE**

*Sous la direction
de Laurent MOLINET*



Portes ouvertes Mou'Danse Tasié

Essai gratuit

Mercredis 22 et 29 juin 2022 et samedi 18 juin 2022

13h30 : cours
Découverte multidanse + 3 ans

14h30 initiation
multidances + 7 ans

15h30 cours confirmé
multidance + 8 ans

17h00 : cours cabaret
adulte

Samedi 10 h : cours
découverte multidanse +
3 ans

Places limitées sur réservation



Présidente : 06.40.18.31.54
Mouv'dansetasié@gmail.com
Facebook: Mou' Danse Tasié



Le monde associatif

<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/associations-2>





CONSÉCRATION DE L'AUTEL DE L'ÉGLISE

Dimanche 15 mai 2022 a eu lieu la célébration de la messe de Consécration du nouvel Autel de l'église par Monseigneur Dominique Rey, Evêque de Fréjus-Toulon.



PRÉSERVATION
DU PATRIMOINE



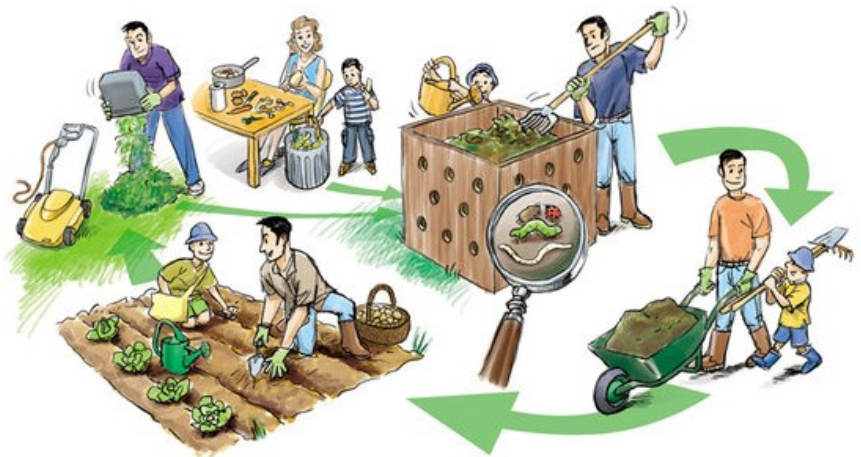


Depuis le 1er mars un composteur collectif en coopération avec le SIVED a été installé aux Ferrages.

Celui-ci est à destination des habitants du village ne disposant pas d'espace vert pour un composteur individuel.

Une inscription auprès de la mairie est nécessaire pour son utilisation. Un BioSeau vous sera remis pour l'occasion.

Thierry Vise, agent technique de la commune sera le référent en matière d'utilisation.



ASA DES EAUX DE L'ISOLE



A l'heure où est écrit ce texte, les derniers travaux sur le canal d'arrosage se terminent.

Il est à craindre vu le déficit pluviométrique de cet hiver que des restrictions sur le prélèvement soient annoncées très prochainement par la Préfecture. D'ores et déjà dès la remise en eau, le canal ne sera ouvert que du vendredi matin au dimanche soir afin de pouvoir partager la ressource avec la rivière. Je demande à tous les utilisateurs de faire preuve de civisme et de replacer les martellières après chaque utilisation, de sorte que le débit soit maintenu.

J'espère votre compréhension pour ces décisions bien évidemment indépendantes de la volonté de l'ASA.

Le Président,





Réunions citoyennes participatives



Echanges et questions diverses

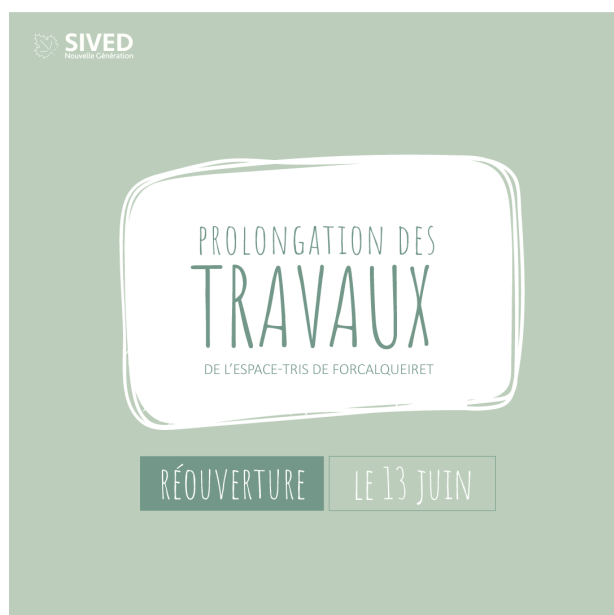
Ces réunions se dérouleront à la salle polyvalente par quartier :

Le mercredi 05 octobre 2022 - 18h00/20h00 - Bréguières/Gueirol/Naple/Candy/Souquettes/Batailles

Le mercredi 12 octobre 2022 - 18h00/20h00 - Grande vigne/Trumian/Molières/Saragan/Clappe/Ubac

Le vendredi 18 octobre 2022 - 18h00/20h00 - Centre village/Bertrand Marin/Oustaou Routs/Vallon Caou

Le mercredi 26 octobre 2022 - 18h00/20h00 - Bon Jeu/Vaux/Fabres/Bassaque/Négadisses



L'équipe du SIVED NG vous informe que la réouverture de l'Espace-triS Les Fontaites de #Forcalqueiret est repoussée jusqu'au lundi 13 juin 2022. Le démantèlement et la remise en état de la structure métallique modulaire se poursuit afin de vous permettre d'accéder au site en toute sécurité.

L'Espace-TriS de #Brignoles et de #LaRoquebrussane sont ouverts et accessibles gratuitement pour le dépôt de vos objets spécifiques et volumineux.



<https://www.facebook.com/sived83>

EVE GOIFFURES

04 94 72 29 45 / 06 25 60 06 51

EVES COIFFURE - Cynthia

Nouveaux horaires :

Mardi : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
 Mercredi : 08h00 à 12h00
 Jeudi : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
 Vendredi : 07h30 à 19h00
 Samedi 07h30 à 14h00

Fermetures : du
 Jeudi 16 juin au Samedi 18 juin 2022
 Mardi 16 août au Lundi 22 août 2022

04.94.72.29.45 / 06.25.60.06.51

Praticien en Kinésiologie

Thérapeute
 Gestion du Stress
 Orthothérapeute
 Emotionnel
 Physique
 Énergétique
 Soin Massage

Tél : 06 09 58 86 13

Daniel COURVOISIER

Sur RDV au Centre
 Médical 15 Chemin de la
 Bassaque 83136
 Sainte-Anastasia-sur-Issole

Ne pas jeter sur la voie publique



Résident sur Sainte Anastasia, chemin de la Bassaque, recherche professeur d'anglais pour cours à domicile. Tél : 06 13 97 64 25.





ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Conseil Municipal des Jeunes



Soirées Culturelles





M. Louis PONS

**Conseiller Municipal
Correspondant Défense
de la commune de**

Sainte Anastasie sur Issole

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Ministère des Armées :

<https://www.defense.gouv.fr>

Agenda

JUIN :

Mercredi 08 : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.

Samedi 18 : Journée nationale commémorative de l'appel historique, du général de Gaulle, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

JUILLET :

Jeudi 14 : Fête nationale. **Cérémonie organisée par la mairie - 11h00 Place des Ferrages**

Samedi 16 : Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'état français et d'hommage aux « justes » de France.

AOÛT :

Mercredi 17 Août (aux Ferrages) : Libération du village du 17 août 1944. **Cérémonie organisée par la mairie - 11h00 Place des Ferrages**

SEPTEMBRE : Dimanche 25 : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2022



RÉSULTATS

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

2022

10-24 AVRIL



[1er tour de l'élection Présidentielle]

- 1720 inscrits
- 1300 votants soit 75,58 %
- 11 blancs
- 7 nuls
- 1282 exprimés

[2eme tour de l'élection Présidentielle]

- 1722 inscrits
- 1288 votants soit 74,8 %
- 70 blancs
- 23 nuls
- 1195 exprimés

[>>> Résultats Complets](#)



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

Le 12 et 19 juin 2022

Salle polyvalente

08h00 - 18h00





LE LORIOT D'EUROPE



Un chant flûté et mélodieux s'élève du haut d'un peuplier en bordure de l'Issole. Le son est fort, puissant et bien dair. La strophe est courte (4 notes en moyenne) mais répétée à intervalles réguliers. Pas de doute, les Loriots d'Europe sont de retour. Migrateur, le Loriot revient dans notre région dès les premiers jours d'avril. Son retour coïncide généralement avec l'apparition des feuilles sur les arbres, ce qui lui fournit une cachette idéale à l'abri des regards.

Qui est-il ?

Le mâle de Loriot d'Europe ne peut être confondu avec aucun autre oiseau. Avec son plumage jaune vif et noir, il pourrait presque faire penser à un oiseau des forêts tropicales que l'on voit dans les documentaires animaliers. Il s'agit pourtant bien d'une espèce européenne comme son nom l'atteste. C'est le seul représentant européen de sa famille (les Oriolidés), qui compte 38 espèces à travers le monde.

De la taille d'un merle, le corps et la tête du mâle de Loriot sont jaune-or marquant un fort contraste avec les ailes et la queue de couleur noire. Le bec est légèrement rougeâtre et les lores (partie reliant l'œil au bec) sont noirs. Le plumage de la femelle est plus discret avec des tons verts-olives plus ternes à la place du jaune et du brun foncé là où le mâle est noir.

Malgré ses couleurs éclatantes, le Loriot d'Europe, reste difficile à entrevoir car il affectionne particulièrement les frondaisons denses, dans lesquelles il passe le plus clair de son temps. Il ne vient que rarement au sol.

Ainsi, comme pour beaucoup de passereaux, c'est avant tout à son chant que l'on repère le Loriot. Dès leur arrivée sur les sites de reproduction, les mâles entonnent ainsi leur ritournelle flûtée caractéristique qui nous signale leur présence.

Les couples s'installeront préférentiellement dans les forêts riveraines des cours d'eau (vieilles ripisylves), ou des alignements d'arbres bordant les eaux libres. Le nid est installé à bonne hauteur (6m en moyenne, mais jusqu'à 20m) dans la fourche d'une branche.

Il s'agit d'une sorte de hamac suspendu de 6 à 7 centimètres de profondeur sur 8 à 10 cm de diamètre. Il est constitué de lanières de toutes sortes (feuilles, pailles, écorces) mêlées de crins, de fils d'araignées et de mousses.

Il faut compter une petite semaine pour la construction de ce petit berceau si solide, il peut être utilisé plusieurs années de suite. A peine l'ouvrage achevé, le femelle y dépose ses 4 œufs qu'elle couvera seule.

Les jeunes loriots seront ensuite nourris par les deux parents qui peuvent aller chercher

la nourriture jusqu'à 3 kilomètres autour du nid.

Mais gare à celui qui s'approchera trop près de la progéniture du couple. Tout intrus sera pourchassé sans relâche. Qu'il s'agisse d'un geai, d'un rapace, voire même d'un écureuil, tous subiront les assauts du mâle jusqu'à ce qu'ils s'éloignent suffisamment du nid et ne représentent plus un danger.

Les Loriots se nourrissent essentiellement d'insectes de toute sorte : coléoptères, chenilles, papillons, pucerons, sauterelles... mais ils sont aussi particulièrement friands de cerises lorsque celles-ci sont bien mûres.

Dès la fin juillet, ils commencent à quitter nos latitudes, mais la plupart partira courant Août. Ils iront hiverner dans les paysages de savane d'Afrique de l'Est, du Kenya à l'Ouganda et jusqu'en Afrique du Sud.

Où le voir :

C'est en ce début de printemps, lorsque le feuillage n'est pas encore trop dense que vous aurez le plus de chance de l'apercevoir. Privilégiez les bords de rivières ou de cours d'eau, c'est là que vous aurez plus de chances de croiser sa route... ou de l'entendre.



SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE, TERRE D'ACCUEIL DES LORIOTS



Du 18 juin au dimanche 3 juillet : exposition d'images et fragments poétiques.

EXPOSITION



Sainte Anastasie sur Issole
FRANCK MORTIER - LISA CANDIDO

EXPO
D'IMAGES
ET FRAGMENTS POÉTIQUES

SAMEDI 18 JUIN AU DIMANCHE 3 JUILLET 2022
Centre Culturel Albert Garnier

Horaires: Samedis et dimanches 10h-19h
Semaine: 14h-19h
Vernissage Samedi 18 juin à partir de 19h
Renseignements: 06.28.81.80.07

Programme prévisionnel

Du vendredi 15 juillet au dimanche 24 juillet :
exposition Photos Variées

Du vendredi 12 août au dimanche 21 août :
exposition sur la libération de la Provence

Du vendredi 16 sept au dimanche 16 octobre :
exposition Mme Segura

Du vendredi 11 novembre au dimanche 20 novembre :
exposition de crèches provençales.

Du samedi 11 décembre au dimanche 18 décembre :
exposition PLAYMOBIL.



Hors Commune



LE DÉPARTEMENT

Hôtel Départemental des Expositions du Var

MOMIES

LES CHEMINS DE L'ÉTERNITÉ



À partir du 10 juin, l'Hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan présente l'exposition "Momies, les chemins de l'éternité". "Fascinantes et captivantes pour certains, effrayantes et angoissantes pour d'autres..."

Les momies interpellent et suscitent la curiosité du grand public comme des chercheurs. Au-delà du symbole de vie éternelle qu'elles représentent dans l'imaginaire collectif depuis des millénaires, elles sont devenues un réel objet d'étude pour le monde scientifique.

Avec une approche multidisciplinaire, la nouvelle exposition d'été de l'Hôtel départemental des expositions du Var à Draguignan, Momies, les chemins de l'éternité, met en lumière différentes représentations de momies, leurs usages et en quoi elles sont utiles aux vivants.

Grâce à la participation des musées parisiens du Quai Branly - Jacques Chirac et du Louvre, de celui des Confluences à Lyon, d'autres musées français et étrangers et de collectionneurs privés, près de 300 objets sont exposés. Visible du 10 juin au 25 septembre 2022, ne manquez pas cette occasion en réservant vos billets, dès maintenant, sur hdevar.fr".

Nom de l'exposition : "Momies, les chemins de l'éternité"

Site web : www.hdevar.fr/?campagne_momies

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/hdevar/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/hdevar>

10 JUIN > 25 SEPTEMBRE 2022

DRAGUIGNAN
hdevar.fr

ARCHEOLOGIA  histoire





En attendant de l'été

Saluons le printemps, le ciel repeint en bleu,
 la lune enfin sourit, aussi le soleil brille vers
 lui s'ouvrent les fleurs en joli camaïeu,
 les arbres résonnent de joyeux trilles des oi-
 seaux y nichent et pépient à grand bruit,
 la mer est plus calme, les vagues se font sages,
 les soirées prolongées adoucissent les nuits,
 toutes les étoiles ont pour nous ce message
 l'été se prépare à vous d'en profiter comme
 toute saison il ne fait que passer.

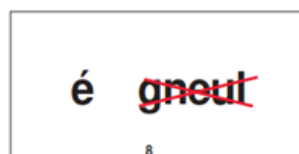
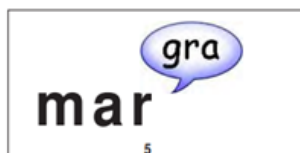
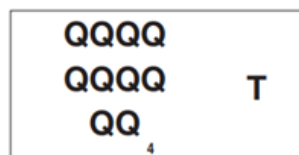
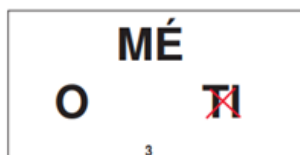


BIM n° 352

Grille 2022 - N° 1 Diabolique

						3
	8				6	
		5	7		1	
	9			7		
	5			9		
1		3	8			2
				3		2 6
4		2		8		9
9			4	2		8 7

Rébus n° 1



Solution-BIM n° 351

Grille 2021 - N° 360 Diabolique

8	6	1	3	4	9	5	7	2
3	4	7	5	2	8	9	6	1
2	5	9	7	6	1	4	8	3
7	3	7	1	8	6	2	5	9
6	9	2	4	7	5	3	1	8
5	1	8	2	9	3	6	4	7
1	2	5	8	3	4	7	9	6
9	8	3	6	5	7	1	2	4
4	7	6	9	1	2	8	3	5



Juin



AGENDA



Juillet



Dimanche 12 juin

**08h00/19h00 - 1er tour des élections
Législatives - Salle polyvalente**

Samedi 18 juin

**14h00 - Concours pétanque - Boulodrome de
la gare - ABSA**

Dimanche 19 juin

**08h00/19h00 - 2eme tour des élections
Législatives - Salle polyvalente**

Samedi 25 juin

19h00 - Fête de l'été - Arborétum

Dimanche 26 juin

**17h00 - Concert d'été - Salle polyvalente
(Chant chorale et amitié - Harmonie du Val
d'Issole)**

Août

Samedi 06 août

**14h30 - Concours Jeu Provençal - 1/2 -
Boulodrome de la gare - (ABSA)**

Dimanche 07 août

**09h00 - Concours Jeu Provençale - 2/2 -
Boulodrome de la gare - (ABSA)**

**09h00 - Course pédestre « Les boucles de
l'Issole » - Départ place de la gare**

Lundi 15 août

**12h00 - Méchoui - Place de la gare -
(Festi'Tasie Comité des fêtes)**

**20h00 - Macaronade - Place de la gare -
(Festi'Tasie Comité des fêtes)**

**Mardi 16 août - (Commémoration de la
Libération du village)**

**10h00/16h00 - Rassemblement de véhicules
et figurants en tenue d'époque - La gare -
(Août 44)**

**Mercredi 17 août - Commémoration de la
Libération du village)**

11h00 - Commémoration libération du village

**21h00 - Concert « Alan Nash » - Place des
Ferrages**

22h30 - Feu d'artifice - Ferrages

Samedi 27 & dimanche 28 août

**Week-end rassemblement « Ricaines » - La
gare - (Les Ricaines du Var)**

Samedi 09 juillet

**17h00 - Marché producteurs - Place de la gare - (Festi'Tasie Comité
des fêtes)**

Jeudi 14 juillet

11h00 - Cérémonie Fête Nationale - Place des Ferrages

**14h00 - Jeux récréatifs - Pré de la Font - (Festi'Tasie Comité des
fêtes)**

14h00 - Concours pétanque - Boulodrome de la gare - (ABSA)

Vendredi 15 juillet

14h00 - Concours pétanque - Boulodrome de la gare - (ABSA)

**21h00 - Retraite aux flambeaux - Départ Mairie - (Festi'Tasie
Comité des fêtes)**

21h30 - Soirée spectacle « Les Zabloks » - Place de la gare

Samedi 16 juillet

12h00 - Aioli - Place de la gare

20h30 - Soirée bal « On Stage » - Place des Ferrages

Dimanche 17 juillet

10h00 - Fête votive « St Just » - Place St Just

14h00 - Concours pétanque - Boulodrome de la gare - (ABSA)

Samedi 23 juillet

14h00 - Concours boules carrées - Le village - (ABSA)

Samedi 30 juillet

**17h00 - Soirée Gauloise - Pré de la Font - (Festi'Tasie Comité des
fêtes)**

Septembre Prévission

Samedi 03 septembre

14h00 - Forum des Associations - Place de la gare

Samedi 10 septembre

11h00- Rivière et Village propre - Pré de la Font

13h00 - Concours pétanque - Boulodrome de la gare - (ABSA)

Dimanche 11 septembre

**08h00 - Vide greniers - Place de la gare - (Festi'Tasie Comité des
fêtes)**

Samedi 24 septembre

20h30 - Zatanna - Spectacle de Magie - Salle polyvalente

Numéros utiles

Accueil Mairie : 04 94 69 64 40

Police municipale : 04 94 69 64 43 – 06 08 80
45 82

Gendarmerie : 17

Agence Postale : 04 94 72 27 40

Pharmagarde : 3237

Pompiers : 18

Déchèterie Forcalqueiret : 06.07.31.02.27

Site de la commune - <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr>

Page Facebook - <https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928>

Contacts : Mairie : s.anastasie@orange.fr

Groupe Communication : grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Réduisons l'utilisation papier : Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations
Municipales - Inscription sur le site de la commune.

Dans ce bulletin, un lien précédé d'une pastille BIM est accessible
uniquement en version numérique.

